

FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE

5 rue Chevalier Saint Georges

75001 PARIS

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 22/04/2024

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2023 (12 mois)				31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	888		888	100,00	1 187	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	888		888	100,00	1 187	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	888		888	100,00	1 187	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-18 878	N/S	-21 081	N/S
Résultat de l'exercice	2 107	237,27	2 203	185,59
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	-16 771	N/S	-18 878	N/S
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	17 276	N/S	17 276	N/S
TOTAL(III)	17 276	N/S	17 276	N/S
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			2 407	202,78
Autres	382	43,02	382	32,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	382	43,02	2 789	234,96
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	888	100,00	1 187	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2023
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2022
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services					500	100,00	-500	-100,00
Montants nets produits d'expl.					500	100,00	-500	-100,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					2 500	500,00	-2 500	-100,00
Autres produits			6 418	98,22	22 122	N/S	-15 704	-70,98
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			116	1,78			116	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			6 534	100,00	24 622	N/S	-18 088	-73,45
Total des produits d'exploitation (I)			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)								
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			1 056	16,16	1 728	345,60	-672	-38,88
Services extérieurs			356	5,45	125	25,00	231	184,80
Autres services extérieurs			3 014	46,13	21 066	N/S	-18 052	-85,68
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	4 427	22 919	-18 492	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 427	22 919	-18 492	
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 107	2 203	-96	
TOTAL GENERAL	6 534	25 122	-18 588	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

AUTOCERTIFICATION POUR LES PERSONNES MORALES
I - IDENTIFICATION
Dénomination et forme juridique de l'entité*
**Si nom pré-rempli incomplet, le compléter obligatoirement à la main*

FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE

Fonds de Dotation

Pays d'immatriculation

FRANCE

Numéro, Rue

5, rue du Chevalier St Georges

Adresse de résidence
(doit correspondre à l'adresse fiscale)

Ville

PARIS

Pays

FRANCE

Code Postal

75008

II - RESIDENCE FISCALE  *Champs obligatoires*

Les réglementations fiscales exigent que le Groupe BNP Paribas recueille certaines informations concernant le statut fiscal de ses clients.

Merci d'indiquer dans le tableau ci-dessous la liste de TOUS les Pays dans lesquels la Personne Morale est considérée comme résidente à des fins fiscales, et de préciser son NIF (Numéro d'Identification Fiscale) pour chacun de ces pays.

 PAYS DE RESIDENCE FISCALE AUTRE QUE US	 NUMERO(S) D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)*
FRANCE	893 269 084

**Numéro SIREN à indiquer obligatoirement pour la France
 Pour les PM en cours de constitution, veuillez indiquer "en cours de formation"
 Veuillez indiquer N/A si le Pays de Résidence fiscale n'émet pas de NIF.*
Veuillez indiquer ci-après la raison pour laquelle vous n'êtes pas en mesure d'obtenir un NIF alors que le Pays de Résidence fiscale émet un NIF :
 **La Personne Morale relève-t-elle du droit américain (création, immatriculation ou résidence aux Etats-Unis) ?** OUI NON

Si OUI, veuillez :

- compléter également le formulaire W-9 de l'IRS, et
- préciser si la Personne Morale est :

 FATCA Specified US person

 FATCA Non Specified US person*

**Préciser dans ce cas le code d'exemption dans le formulaire W-9*


AUTOCERTIFICATION POUR LES PERSONNES MORALES
III – STATUTS FATCA ET AEOI

Veillez cocher une des catégories (A), (B), (C) ou (D) ci-dessous correspondant à la Personne Morale, et préciser la sous-catégorie associée pour déterminer sa classification FATCA et AEOI.

(A) Entité exemptée selon FATCA et AEOI Le formulaire de Bénéficiaire Effectif est facultatif

TYPE D'ENTITE EXEMPTEE	
<input type="checkbox"/>	Société cotée en bourse ou filiale d'une société cotée en bourse
<input type="checkbox"/>	Banque centrale (ou une de ses filiales détenues à 100 %)
<input type="checkbox"/>	Organisation internationale (ou une de ses filiales détenues à 100 %)
<input type="checkbox"/>	Entité publique (ou une de ses filiales détenues à 100 %)
<input type="checkbox"/>	Fonds de Pension exempté avec accords intergouvernementaux (ou une de ses filiales détenues à 100 %)
<input type="checkbox"/>	Autre Entité exemptée : _____ A préciser obligatoirement : _____

(B) Entité non financière active (ENF active) Le formulaire de Bénéficiaire Effectif est facultatif

TYPE D'ENF ACTIVE	
<input type="checkbox"/>	ENF active en raison de ses revenus et de ses actifs
<input checked="" type="checkbox"/>	Organisation à but non lucratif
<input type="checkbox"/>	Autre ENF active : _____ A préciser obligatoirement : _____

(C) Entité non financière passive (ENF passive) Le formulaire de Bénéficiaire Effectif est obligatoire

- Se reporter à la Section IV et à l'Annexe A (Liste des Personnes détenant le Contrôle de la Personne Morale).
- Si l'Entité est une ENF passive se déclarant directement auprès de l'administration fiscale américaine, veuillez indiquer son GIIN :

-
 -
 -

(D) Institution financière Le formulaire de Bénéficiaire Effectif est facultatif

TYPE FATCA DE L'INSTITUTION FINANCIERE	
<input type="checkbox"/>	Institution financière américaine (US FI) (merci de remettre également un formulaire W-9 de l'IRS)
<input type="checkbox"/>	Institution financière non US (FFI) <ul style="list-style-type: none"> • FFI enregistrée : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> FFI participante (contexte Final Regulations) <input type="checkbox"/> FFI de Modèle de Reporting 1 (contexte IGA 1) <input type="checkbox"/> FFI de Modèle de Reporting 2 (contexte IGA 2) Quel que soit le type de FFI enregistrée parmi les trois ci-dessus, merci de préciser son Numéro global d'identification d'intermédiaire ("GIIN") : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> • FFI non enregistrée : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> FFI non déclarante d'un pays IGA <input type="checkbox"/> FFI non participante (NPFFI) <input type="checkbox"/> Autres FFI (FFI certifiée réputée conforme, ...) : compléter également le formulaire W-8BEN-E de l'IRS
La Personne Morale est-elle une société d'investissement dont les revenus bruts proviennent majoritairement d'une activité d'investissement, de réinvestissement ou de négociation d'Actifs financiers ET est-elle gérée par une Institution Financière ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Si vous avez répondu positivement à la question précédente et qu'au moins un pays de résidence fiscale déclaré en section I ne fait pas partie des pays de juridiction de l'AEOI, la Personne Morale sera considérée comme une ENF Passive dans le cadre de l'AEOI et le Formulaire de Déclaration des Bénéficiaires Effectifs doit être rempli.	

**AUTOCERTIFICATION POUR LES PERSONNES MORALES****IV – INFORMATIONS SUR LES BENEFICIAIRES EFFECTIFS***

Les informations relatives aux Bénéficiaires Effectifs sont à indiquer dans le **tableau du Formulaire de Déclaration des Bénéficiaires Effectifs** (*Indicate the controlling persons of the entity in the Ultimate Beneficial's Owner declaration form*).

Si la société correspond à une Entité Non Financière Passive (Statut C de la Section III), il est impératif de compléter le Formulaire de Déclaration des Bénéficiaires Effectifs et, dans le cadre de FATCA, il est impératif de déclarer sa citoyenneté américaine dans le FDBE.

A l'aide du Formulaire de Déclaration des Bénéficiaires Effectifs présenté en **Annexe A**, merci d'indiquer les Personnes détenant le Contrôle de la Personne Morale s'il s'agit d'une des entités suivantes :

- Entité non financière passive (Statut C de la Section III)
- Entité d'investissement (D) satisfaisant à tous les critères suivants :
 - o Il s'agit d'une entité d'investissement dont le revenu brut provient essentiellement des activités d'investissement, de réinvestissement, ou de négociation d'actifs financiers, ET
 - o qui est gérée par une institution financière, ET
 - o au moins un des pays de résidence fiscale mentionné dans la section II n'est pas une juridiction participante à l'AEOI.

En complément du Formulaire de Déclaration des Bénéficiaires Effectifs :

- Si un bénéficiaire effectif est citoyen américain ou résident américain, merci de lui faire compléter également le formulaire W-9 de l'administration fiscale américaine.
- Si un bénéficiaire effectif n'est ni citoyen américain, ni résident américain, mais qu'il ou elle est né(e) aux Etats-Unis, veuillez fournir son certificat de perte de nationalité américaine ou, en cas de non obtention de la nationalité américaine, tout autre justificatif.

*Les Bénéficiaires Effectifs sont :

- 1 - La ou les Personnes Physiques qui, en dernier lieu, possède(nt) ou contrôle(nt) une Personne Morale du fait qu'elle(s) possède(nt) ou contrôle(nt) directement ou indirectement, pour la France, 25 % ou plus des actions ou des droits de vote d'une Personne Morale, et pour Monaco, 10 % ou plus des actions ou des droits de vote d'une Personne Morale ; et
- 1b - Les Personnes Physiques qui contrôlent la Société, soit à travers un pacte d'actionariat connu, soit à travers une minorité de blocage ; et
- 2 - Les Personnes Physiques pour le compte desquelles une transaction ou une activité est effectuée ; et
- 3 - Si aucune personne physique n'entre ni dans les catégories 1, 1b, 2, ni dans une catégorie de Trust ou équivalent, tous les Représentants Légaux (RL) de la Société sont considérés comme Bénéficiaires Effectifs et doivent être listés dans le tableau.

V – VIE PRIVEE ET CONFIDENTIALITE

En vue de satisfaire à ses obligations légales et réglementaires, BNP Paribas, est tenu de collecter, traiter et communiquer les données contenues dans le présent document et les informations relatives à vos comptes financiers et valeurs de ces comptes aux autorités fiscales nationales. Conformément au droit local et aux conventions internationales d'échange d'informations à des fins fiscales, ces informations pourront par ailleurs être transmises aux autorités des pays dans le(s)quel(s) votre entité et ses Bénéficiaires Effectifs sont résidents à des fins fiscales.

Les informations requises, à l'exception des NIF émis par des pays qui ne sont pas des pays reportables à ce jour dans le cadre des conventions internationales, sont obligatoires et à défaut d'obtenir un formulaire complet, BNP Paribas est susceptible de ne pas être en mesure de traiter votre demande. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, les représentants de votre entité, désignés en qualité de Bénéficiaires Effectifs dans le formulaire FDBE, disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pouvant être exercé par courrier adressé à BNP PARIBAS, APAC TDC Val-de-Marne, TSA 30233, 94729 Fontenay sous-Bois CEDEX et précisant l'objet de votre demande.

**RAPPORT d'ACTIVITE
DU FONDS DE DOTATION « FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE »
EXERCICE 2023**

1. Préambule

Le fonds de dotations « FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE », dont le siège est au 5, rue du Chevalier Saint Georges 75008 PARIS, a pour objet de soutenir des projets d'intérêt général dans les domaines suivants :

- La lutte contre le réchauffement climatique, la transition écologique et la protection de l'environnement,
- Le développement d'une médecine de premier niveau proche de la population afin de faciliter l'accès aux soins et de responsabiliser les acteurs,
- L'action sociale et humanitaire afin de réduire les inégalités et de reconstruire les solidarités,
- La sensibilisation à la philanthropie dans le cadre des 17 ODD.

Le fonds a été constitué le 30 novembre 2020 avec une dotation de 15 000 €.

Le 31 décembre 2023 marque la clôture du 3^{ème} exercice du fonds.

Après une année 2022 très perturbée, en raison de la démission du président M Michel Drouet en mars 2022 et de la longue maladie, puis du décès de son délégué général, le fonds a pris des mesures conservatoires pour assurer sa pérennité et relancer en 2024 son activité, grâce à sa nouvelle gouvernance.

Dès les premiers mois de 2024 nous avons relancé le programme action sanitaire et sociale en accompagnant l'association Des Victoires pour Mathis et avons ouvert plusieurs programmes centrés sur l'éducation des enfants et jeunes adolescents.

2. Fonctionnement interne du fonds

1- Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2023 est composé de :

- Monsieur Antoine VACCARO, le Président, né le 02 novembre 1955 Favara (Italie) de nationalité française, demeurant 7 rue du Laos 75015 PARIS chef d'entreprise ;
- Madame Tiphaine LEBOURDAIS, le Secrétaire, née le 26 septembre 1976 à RENNES (35), de nationalité française, demeurant 60 rue François 1er – 75508 PARIS, salariée ;
- Monsieur Jean-Luc POULIN, le Trésorier, né le 10 mai 1970 à ANGERS (49), de nationalité française, demeurant 94/96 rue de Varenne – 75007 PARIS, cadre de banque.

2- Tenue des conseils d'administration

Les conseils d'administration se sont tenus en date des :

15 juin 2023

Ordre du Jour

- Validation du rapport d'activité 2022
- Approbation des comptes 2022
- Cooptation de nouveaux membres
- Changement du Secrétaire Général
- Point sur la trésorerie

3- Principaux faits survenus en 2023 :

- Démission, le 15 juin de Monsieur Claude GUILLEMIN de sa fonction de Secrétaire pour raisons personnelles.
- Accueil de deux nouveaux administrateurs : Madame Tiphaine Lebourdais qui assume la fonction de secrétaire général et de M Ghislain D'Alançon.

3. Rapports du fonds avec les tiers
--

1- Les actions de communication menées par le fonds

Le fonds, afin de se faire connaître et promouvoir son action, a déployé les moyens suivants :

- Refonte du site internet
- Poursuite animation des comptes « Instagram », « Twitter », « Facebook », « LinkedIn »

2- Liste des partenaires du fonds

Pour mener à bien ses opérations de soutien le fonds est accompagné par :

- Force For Good, 38 rue Mozart 92110 Clichy
- Good raising Network, 38 rue Mozart 92110 Clichy
- Strat&fi, 7 Rue de Penthièvre, 75008 Paris
- Dirupt, 113 avenue Joffre 77450 Esbly

3- Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

C a mpagne initié en 2022 a été de poursuivre le soutien au spectacle vivant en accompagnant les Trophées des Comédies Musicales. Le fonds a mené une campagne de crowdfunding par le bais de la mobilisation des réseaux sociaux entraînant le reversement en 2023

C a mpagne initié en 2022 a été de poursuivre le soutien à l'opération « Opéra En liberté ». Le fonds a mené une campagne de crowdfunding par le bais de la mobilisation des réseaux sociaux entraînant le reversement en 2023

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants
--

1. Soutien au Spectacle Vivant :

Dans un contexte de post pandémie COVID, Le fonds a voulu poursuivre son soutien au spectacle vivant en versant une « queue de campagne » de 85,95 € aux Trophées des Comédies Musicales

2. Soutien à Opéra en Liberté

Le fonds a voulu poursuivre son soutien en versant 362,62 € à « Opéra en Liberté »

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

année	Action	versements	date
2023	OPERA EN LIBERTE 108 B, rue Pierre Joigneaux 92 270 BOIS COLOMBES <i>Contact : M. Jacques LEVY, Président</i> <i>Forme Juridique : association à but non lucratif loi 1901</i>	362,62 €	26/03/2023
2023	LES TROPHEES DE LA COMEDIE MUSICALE 74 rue Cesaria Evora 75019 PARIS <i>Contact : Mme M. CAPESPINE</i> <i>Forme Juridique : association à but non lucratif loi 1901</i>	85,95 €	26/03/2023

6. Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS	N	N-1	RESSOURCES	N	N-1
Missions sociales	0	0	Dons manuels (distinguant affectés et non affectés)	6 411	22 122
			Legs et libéralités (meme distinction)	0	0
Frais d'appel à la générosité du public et de traitement des dons	449	7 169	Dons des entreprises		
Frais de fonctionnement	3 978	15 750	Autres produits liés à l'appel public à la générosité (dont les produits financiers)	123	0
			Prestations de services	0	500
Dotations aux fonds dédiés	0	0	Reprise de fonds dédiés		2500
Ressources restantes à affecter	0	0	Report des ressources non affectées non utilisées des	0	0
TOTAL	4 427	22919	TOTAL	6 534	25122
RESULTAT	2 107	2203			

Le fonds bénéficie de l'autorisation de l'appel à la générosité public émis le 18 janvier 2023.

7. Liste des libéralités reçues

NEANT



FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE

Siège : 5 rue du Chevalier St Georges 75001 Paris

Fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de loi n°2008-776 du 4 août 2008

et les décrets d'application n°2009-158 du 11 février 2009 et n°2015-49 du 22 janvier 2015

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 7 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre

Et le 7 juin,

Au 5 rue Chevalier St Georges – 75008 PARIS,

S'est réuni un conseil d'administration du fonds de dotation dénommé « FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE ».

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque personne présente au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Sont présents :

- Monsieur Antoine VACCARO, le Président, né le 02 novembre 1955 à Favara – Italie – de nationalité française, demeurant 7 rue du Laos 75015 PARIS – Chef d'entreprise.
- Madame Tiphaine LEBOURDAIS Secrétaire Générale, Madame Tiphaine LEBOURDAIS, le Secrétaire, née le 26 septembre 1976 à RENNES (35), de nationalité française, demeurant 60 rue François 1er – 75508 PARIS, salariée ;
- Monsieur Jean-Luc POULIN, le Trésorier, né le 10 mai 1970 à ANGERS (49), de nationalité française, demeurant 64/96 rue de Varenne – 75007 PARIS, exerçant cadre de banque ;
- Monsieur Ghislain D'ALANCON, administrateur, né le 28 août 1972 à Vendôme (41), de nationalité française, demeurant 37 rue de PONTHEIU 75008 PARIS – Chef d'entreprise.

Le conseil d'administration s'est ouvert à 18H00.

Ordre du jour du CA

- Présentation des comptes 2023, rapport d'activités

Les comptes du fonds de dotations sont présentés (bilan et résultat) ainsi que le rapport d'activités.

Première Résolution : Rapport d'activités

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Deuxième Résolution : Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, la séance du conseil d'administration du fonds de dotation « FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE » est levée à 19h.

Madame Tiphaine LEBOURDAIS

Secrétaire Générale

Handwritten signature of Tiphaine Lebourdais in blue ink, with a horizontal line underneath the name.

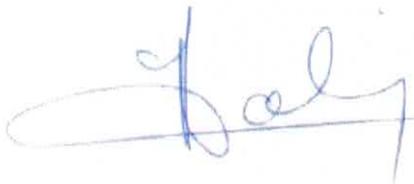
Monsieur Antoine VACCARO

Le président

Handwritten signature of Antoine Vaccaro in blue ink.

Monsieur Jean Luc POULIN

Trésorier

Handwritten signature of Jean Luc Poulin in blue ink.

Monsieur Ghislain D'ALANCON

Administrateur

Handwritten signature of Ghislain D'Alancon in blue ink.

FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE

Siège : 19 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS

Fonds de dotation régi par les articles 140 et 141 de loi n°2008-776 du 4 août 2008

et les décrets d'application n°2009-158 du 11 février 2009 et n°2015-49 du 22 janvier 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUIN 2024

FEUILLE DE PRESENCE

Nom - adresse des présents ou représentés	Signature en qualité de présent	Signature en qualité de représentant
Monsieur Antoine VACCARO		
Madame Tiphaine LEBOURDAIS		
Monsieur Jean Luc POULIN		
Monsieur Ghislain D'ALANCON		

Le président et les membres du conseil d'administration certifient exacte la présente feuille de présence.

Le Secrétaire
Madame Tiphaine LEBOURDAIS



Le Président
Monsieur Antoine VACCARO



Le Trésorier
Monsieur Jean-Luc POULIN



FONDS GLOBALE PHILANTHROPIE

5, rue Chevalier Saint Georges
75001 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Robert COHEN
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes
97, rue de Paris
94220 Charenton le Pont
Tel : 01 77 21 96 77 - Fax : 01 43 68 07 11
E-mail : rocohen@wanadoo.fr
Siret : 391 497 211 00022

Cabinet Robert COHEN
97-99, Rue de Paris
94 220 Charenton-le-Pont
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Fonds Globale Philanthropie

5, rue Chevalier Saint Georges
75001 Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de la Fondation **Fonds Globale Philanthropie**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation **Fonds Globale Philanthropie** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charenton le Pont, le 14 mai 2024

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.

Robert COHEN

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 22/04/2024

ACTIF	Exercice clos le		Exercice précédent			
	31/12/2023 (12 mois)		31/12/2022 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	888		888	100,00	1 187	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	888		888	100,00	1 187	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	888		888	100,00	1 187	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-18 878	N/S	-21 081	N/S
Résultat de l'exercice	2 107	237,27	2 203	185,59
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	-16 771	N/S	-18 878	N/S
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	17 276	N/S	17 276	N/S
TOTAL(III)	17 276	N/S	17 276	N/S
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés			2 407	202,78
Autres	382	43,02	382	32,18
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	382	43,02	2 789	234,96
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	888	100,00	1 187	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services					500	100,00	-500	-100,00	
Montants nets produits d'expl.					500	100,00	-500	-100,00	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					2 500	500,00	-2 500	-100,00	
Autres produits			6 418	98,22	22 122	N/S	-15 704	-70,98	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			116	1,78			116	N/S	
Sous-total des autres produits d'exploitation			6 534	100,00	24 622	N/S	-18 088	-73,45	
Total des produits d'exploitation (I)			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			6 534	100,00	25 122	N/S	-18 588	-73,98	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			1 056	16,16	1 728	345,60	-672	-38,88	
Services extérieurs			356	5,45	125	25,00	231	184,80	
Autres services extérieurs			3 014	46,13	21 066	N/S	-18 052	-85,68	
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 22/04/2024

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations .Sur immobilisations : dotation aux amortissements .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations .Pour risques et charges : dotation aux provisions (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	4 427 67,75	22 919 N/S	-18 492	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 427 67,75	22 919 N/S	-18 492	-80,67
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 107 32,25	2 203 440,60	-96	-4,35
TOTAL GENERAL	6 534 100,00	25 122 N/S	-18 588	-73,98
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS : Bénévolat Prestations en nature Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES : Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole				
TOTAL				

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 887,76 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 107,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2024 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

...

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants...au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant .

- Changement de méthode ou d'estimation et impact ;
- Evénements postérieurs ;
- Litiges (social, fiscal,) ;
- Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement) ;
- Fonds propres négatifs ;
- Modifications sensibles dans la ou les activités de l'association :
 - Création d'établissements ;
 - Création d'une nouvelle activité ;
 - Cessation d'une activité (ex : échéance d'une convention) ;
 - Etc... ;
- Etc... ;

Ou

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Ou

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable, sauf sur les points suivants :

- Citer et justifier

Ou

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur de ...

- à préciser

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-21 081				-18 878
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 203				2 107
Dont générosité du public					
Situation nette	-18 878				-16 771
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	-18 878				-16 771
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	382	382		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	382			

Tableau CER

EMPLOIS	N	N-1	RESSOURCES	N	N-1
Missions sociales	0	0	Dons manuels (distinguant affectés et non affectés) Legs et libéralités (meme distinction)	6 411 0	22 122 0
Frais d'appel à la généroisté du public et de traitement des dons	449	7 169	Dons des entreprises		
Frais de fonctionnement	3 978	15 750	Autres produits liés à l'appel public à la généroisté (dont les produits financiers) Prestations de services	123 0	0 500
Dotations aux fonds dédiés	0	0	Reprise de fonds dédiés		2500
Ressources restantes à affecter	0	0	Report des ressources non affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	0
TOTAL	4 427	22919	TOTAL	6 534	25122
RESULTAT	2 107	2203			

Annexe 1 : Variations des Fonds propres (en €uros)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	17276,22	0	0		17276,22
Fonds propres avec droit de reprise	382,16	0	0	0	382,16
Ecart de réévaluation	0	0	0	0	0
Réserves	0	0	0	0	0
Report à nouveau	0	-18878,05	0	0	-18878,05
Excédent ou déficit de l'exercice	0	0	0	0	0,00
Situation nette	0	0	0	0	-1219,67
Dettes Fournisseurs	2407,1	0	3580,5	5987,6	0
Fonds propres consommables	-1187,43	0	-4521,09	-4820,76	-887,76
Subventions d'investissement	0	0	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL	-18878,05	0	0	0	2107,43

VARIATION DES FONDS DEDES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Montant globale	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes (1)	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public(1)	0	0	449,00			
TOTAL	0	0	449,00	0	0	0

Préambule

- Description de l'objet social de l'entité
- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en oeuvre

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 887,76 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 107,43 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2024 par les dirigeants.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

...

Faits caractéristiques pouvant concerner l'activité, l'évolution prévisible, des opérations comptables, des événements importants...au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant .

- Changement de méthode ou d'estimation et impact ;
- Evénements postérieurs ;
- Litiges (social, fiscal,) ;
- Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement) ;
- Fonds propres négatifs ;
- Modifications sensibles dans la ou les activités de l'association :
 - Création d'établissements ;
 - Création d'une nouvelle activité ;
 - Cessation d'une activité (ex : échéance d'une convention) ;
 - Etc... ;
- Etc... ;

Ou

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Ou

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable, sauf sur les points suivants :

- Citer et justifier

Ou

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur de ...

- à préciser

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-21 081				-18 878
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 203				2 107
Dont générosité du public					
Situation nette	-18 878				-16 771
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	-18 878				-16 771
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	382	382		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	382			